



## ERP et règlement de copropriété

Par **drom1**, le **07/07/2016** à **16:28**

Bonjour,  
Dernière question...  
Un des bâtiments de la copro est un ERP lieu de culte.  
Ils veulent imposer toutes les règles à la copro (suppression des vélos et poussettes des parties communes, laisser la porte de séparation ouverte pour faciliter les évacuations mais plus de sécurité pour nous, création de rampe d'accès à leur sortie de secours etc...)  
Qui est prioritaire sur l'autre l'ERP ou le Règlement de Copro ?  
Merci à vous  
Romain